

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal Séance du 11 mai 2023

L'an deux mille vingt-trois, le 11 mai à 19h30, le Conseil Municipal de la commune de Neuville-sur-Saône s'est réuni à la Salle de Conseil, sous la présidence d'Éric BELLOT, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles et l'ordre du jour ont été dûment transmis aux conseillers municipaux le 4 mai 2023.

Nombre de conseillers en exercice : 29 Présents : 24 Votants : 28

Présents : Éric BELLOT, Eva ARTETA-CRISTIN, Vincent ALAMERCERY, Séverine DEJOUX, Florian JEDYNAK, Florence GAGNEUR, Michel ROULLIAT, Anne MOREL, Yves ARTETA, Gérard PLAISANTIN, Nicole MESSEGUE, Philippe JUSTE, Alain LABAT, Véronique CHIAVAZZA, Nasser MESSAÏ, Claire AZEMA, Kamal DJEMAA, Isabelle BOGAS, Nicolas PASTY, Leïla BEN MAHFOUD, Patrick SAILLOT, Christophe BRUNETTON, Gisèle COIN, Patrick RACHAS.

Excusés ayant remis pouvoir : Roger PEDOJA pour Eva ARTETA-CRISTIN ; Odile BALTHAZARD pour Anne MOREL ; Jérôme JARDIN pour Séverine DEJOUX ; Guillemette DEBORDE pour Gisèle COIN.

Absent excusé :

Absente : Nelly NAVARRO TACHON.

A été nommé secrétaire : Florian JEDYNAK.

Objet : Subvention en faveur du projet de numérisation des archives de Neuville Histoire & Patrimoine

Auteur : Matthias BETZER

Rapporteur : Véronique CHIAVAZZA

L'association Neuville Histoire et Patrimoine joue un rôle important pour la préservation et la diffusion des caractéristiques de Neuville-sur-Saône et de son histoire.

Installé dans un bâtiment communal gratuitement mis à disposition, Neuville Histoire et Patrimoine est un partenaire incontournable dans tous les événements locaux à caractère historique. L'association organise régulièrement des expositions sur des thématiques du patrimoine bâti, naturel et historique, des personnalités anciennes, des associations ou encore des périodes du passé local afin

Afin de mieux sensibiliser et éduquer les habitants sur l'histoire et le patrimoine de leur commune, l'association souhaite rendre plus accessible et visible son archive importante en la numérisant et en présentant les thématiques sur un nouveau site internet.

Afin de soutenir ce projet de Neuville Histoire et Patrimoine, il est proposé au Conseil Municipal d'approuver une subvention de 500 €.

La Commission Culture et Vie associative réunie le 6 mars a émis un avis favorable pour soutenir le projet de Neuville Histoire et patrimoine.

La subvention apparaît à l'article 6574 du Budget Primitif.

DELIBERATION

Le Conseil municipal,

- OUI l'exposé de Madame la conseillère déléguée, et après en avoir délibéré, à l'unanimité,
- CONSIDERANT le projet de numérisation des archives de Neuville Histoire et Patrimoine
- VU le Code Général des Collectivités Territoriales,
- VU le Budget Primitif 2023,

DECIDE :

- **D'ATTRIBUER** une subvention de 500 € à Neuville Histoire et Patrimoine pour soutenir son projet de numérisation des archives de l'association,
- **DE PRECISER** que ces dépenses figurent à l'article 6574 du Budget Communal.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Lyon dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État.

Pour extrait conforme,
Neuville-Sur-Saône, le 11 mai 2023

Le secrétaire,
Florian JEDYNAK.



Le Maire,
Eric BELLOT.



Acte rendu exécutoire après

- Télétransmission en Préfecture le 17/05/2023
- Publication par voie électronique le 17/05/2023